CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98917** **VALABLE JUSQU'AU** **04/10/2025**

ÉDITÉ LE **26/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/05/2025
Capital : 63 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 493 872 097

Siret : **493 872 097** **00032**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 37 290 0

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310014160

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310014160

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : **BROUSSY JEAN-LUC**

23 AVENUE D'OCCITANIE
LES FARGUETTES
12390 MAYRAN

Téléphone : 05 65 64 47 21 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.jeanlucbroussy.fr
E-mail : compta@jeanlucbroussy.fr

Responsabilité légale :
JLB (941 870 917)

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/09/2023
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	05/10/2023
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	05/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	24/09/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.